ASSK

ACCÈS AUX SERVICES DE SANTÉ À KINSHASA

MODULE SUR LES VBG

A L'INTENTION DES RELAIS COMMUNAUTAIRES DES LEADERS SOCIAUX ET DES PAIRS EDUCATEURS

MINISTERE DE LA santé

VILLE DE KINSHASA

Centre de coopération internationale en santé et développement (CCISD)

UNITÉ DE SANTÉ INTERNATIONALE École de santé publique USI

CHUM Centre hospitalier de l'Université de Montréal

Affaires mondiales Canada

Global Affairs Canada

INTRODUCTION

- Les violences basées sur le genre(VBG) constituent une préoccupation mondialement reconnue en termes de santé publique et de droits de l'homme. Elles ont à elles seules plus d'impact sur les vies et la santé des femmes que les conflits, la malaria et le cancer cumulés. Ces différentes formes de VBG ont tendance à s'intensifier en période de crise et de conflit, lorsque les normes et systèmes sont affaiblis ou réduits à néant mais sont quand même alarmantes dans les zones hors conflits.

INTRODUCTION

- Les VBG touchent les femmes, les filles, les garçons et les hommes, les personnes vivant avec handicap mais la grande majorité des victimes de VBG restent les femmes et les filles. Les femmes et les filles concernées à la fois par les inégalités liées au genre et leur semblant d'handicap sont d'autant plus exposées aux VBG.

2. GENRE ET SANTE

les inégalités liées au genre en matière d'éducation, de revenu et d'emploi, privent les filles et les femmes de moyens de protéger ***leur santé.***

(Ex: la grossesse et l'accouchement qui ne sont pas des maladies en soi mais comportent des risques pour la santé et exigent des soins particuliers, auxquelles les femmes peuvent avoir des difficultés à y accéder surtout dans nos milieux très reculés.)

2. GENRE ET SANTE

Le genre et la santé sexuelle et reproductive sont intimement liés et doivent être examinés ensemble pour susciter de meilleurs résultats médicaux et des sociétés plus équitables entre les hommes et les femmes.

2.2. L'INTEGRATION DU GENRE A L'IMPACT DE LA SSR

Des preuves croissantes montrent que l'intégration du genre et droits dans les programmes de santé améliore les résultats et a un impact positif sur les résultats de SSR, entre tant d'autres :

- Une plus grande utilisation de la planification familiale
- Une plus faible fécondité
- Une réduction de grossesses chez les adolescentes

L'INTEGRATION DU GENRE A L'IMPACT DE LA SSR

- Une plus grande utilisation des contraceptifs
- Une meilleure connaissance de la prévention du VIH / SIDA
- Une plus grande utilisation des préservatifs
- La baisse des ISTs
- Une meilleure connaissance des symptômes d'IST
- Plus de visites cliniques
- L'engagement des hommes et des garçons dans le changement des inégalités entre les genres dans le domaine de la santé.

VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE(VBG)

DEFINITION DES CONCEPTS

- **Violence sexuelle** : Elle est définie selon l'OMS comme : « tout acte sexuel, tentative pour obtenir un acte sexuel, commentaire ou avances de nature sexuelle, ou actes visant à un trafic ou autrement dirigés contre la sexualité d'une personne en utilisant la coercition, commis par une personne indépendamment de sa relation avec la victime, dans tout contexte, y compris, mais sans s'y limiter, le foyer et le travail. »

VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE(VBG)

Violence basée sur le genre :

Elle se définit comme tout acte ou omission portant un préjudice en dépit de la volonté d'une personne et qui résulte des distinctions entre homme et femme, adulte et enfant, jeune et vieux.

VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE(VBG)

- Elle est une des violations des droits humains qui peuvent avoir des conséquences dévastatrices sur les personnes qui les subissent, sur leurs familles et les communautés. La VBG touche principalement les femmes, les filles et les enfants.

LES PRINCIPALES FORMES ET MANIFESTATIONS DE VIOLENCE

Formes	Manifestations
V. Physiques	Agression physique, meurtre, sévices corporels; bastonnade Violence familiale à l'égard des femmes et des filles
V. sexuelles	Viol, Prostitution forcée, inceste, attentat à la pudeur, Proxénétisme et souteneur
V. psychologiques/Affectives	Insultes verbales, privation de la liberté, harcèlement sexuel, mauvais traitements psychologiques, isolement
V. Socio culturelles	Lévirat / sororat Mariage précoce / forcé/ répudiation excision/violences domestiques
V. économiques	Privation d'exercice d'activité productive/ Coupure de vivres /Création de situation de dépendance obligatoire
V. politiques et institutionnelles	Discrimination dans les textes, à l'emploi, à l'inscription, ou à l'orientation, Privation des droits de prendre des décisions, Privation de liberté d'expression, Confiscation du pouvoir

CONSEQUENCES DES VBG

Ces principales formes se traduisent par:

- Coups et blessures
- Problèmes de santé
- Le contrôle
- L'isolement
- La jalousie pathologique
- Le harcèlement
- Les humiliations

CONSEQUENCES

- Les actes d'intimidation.
- Tentative de suicide
- Stigmatisation
- Peur et angoisse
- Climat de peur et d'insécurité etc

CAUSES DES VBG

- **Facteurs individuels** : Insécurité, Dépendance, Invalidés physiques et mentales, Manque des solutions de substitution pour faire face aux changements de situation socio-économique, Usage-abus d'alcool ou de drogues, Ignorance/manque des connaissances des droits individuels prévus par le droit national et international etc.

CAUSES DES VBG

- **Normes sociales et culturelles** : Les croyances et pratiques culturelles et traditionnelles discriminatoires, les croyances religieuses.

- **Cadre et pratiques juridiques:** Absence de protection légale des droits des femmes ; Faible application de la loi portant protection de l'enfant etc

4. LUTTE CONTRE LES VSBG

«***La stratégie Nationale de lutte contre les VBG*** » a proposé des stratégies via la prise en charge holistique càd la PEC médicale, psychologique, juridique et une réinsertion socioéconomique ;

La mise en place des synergies de lutte contre les VSBG etc..

LUTTE CONTRE LES VBG

4.1.Les infractions

- La loi no 06/018 du 20 juillet 2006 modifiant et complétant le décret du 30 juin 1940 et portant code pénal Congolais (lois no170) ;
- La loi no 09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant

LUTTE CONTRE LES VBG

Ces lois ont ajouté d'autres formes d'infractions sur les Violences sexuelles qui sont :

Attentat à la pudeur, Viol, Excitation des mineurs à la débauche, Proxénétisme, Tenue d'une maison de débauche, Le souteneur, Diffusion publique des documents ou films pornographiques aux enfants mineur, Faire passer à la télévision des danses ou tenues obscènes

LUTTE CONTRE LES VBG

- Attentat aux bonnes mœurs, Prostitution forcée, Harcèlement sexuel, Esclavage sexuel, Mariage forcé, Mutilation sexuelle, Zoophilie, Transmission délibérée des infections sexuellement transmissibles incurables, Trafic et exploitation d'enfants à des fins sexuelles, Grossesse forcée, Stérilisation forcée

ASSK

» ACCÈS AUX SERVICES DE SANTÉ À KINSHASA

Appui à :

MINISTERE DE LA santé

VILLE DE KINSHASA

Financé par :

Affaires mondiales Canada

Global Affairs Canada

Cofinancé et réalisé par :

Centre de coopération internationale en santé et développement (CCISD)

UNITÉ DE SANTÉ INTERNATIONALE
École de santé publique

USI

CHUM
Centre hospitalier de l'Université de Montréal

Bureau 206, Immeuble Infinity Center, Av. Pierre Mulele n°17, C/ Gombe, Kinshasa (RDC) | +243 (0) 89 946 76 46 | assk@ccisd.org | www.ccisd.org